



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
PROCES VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 avril 2012**

L'an deux mille douze, le 12 avril à 18 H, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

M GRENON, DOUBLET, GAILLARD, MACHEFERT, MAYAU, Mme RIVIERE Vice-présidents,

Mmes, SIGNAT, MILLERAND, Mrs MOREAU, GANDAUBER, MACAUD, MICHAUD J, POCH, GRELAUD, GAILLOT, LUTARD, ROULIN, MAJEAU, FRANÇOIS, LOUVET, AUBERT, GRADAIVE, BUREAU, MICHAUD R,

Excusés : Mmes TURGNE, BOURSIQUOT, M. DRUGEON, M. LOURDE, M BACHEREAU délégué M THOMAS Jean-Yves, RAGEAU délégué M. Patrice MATHIEU, LE POULIQUEN délégué M. Claude BOUCHER

Date de la convocation : 2 avril 2012.

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MACAUD.

APPROBATION PV du 23 JANVIER 2012.

Adopté à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS DES TAXES LOCALES

VOTE DU BUDGET 2012

AFFECTATION DES RESULTATS

VOTE COMPTE DE GESTION

Adoptés à l'unanimité

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE

CONVENTION CHARENTE-MARITIME INITIATIVE 2012

Après avoir communiqué les éléments demandés à cet organisme sur les financements apportés aux professionnels sur notre territoire, Monsieur le Président propose de reconduire cette convention permettant à cette structure, entité du conseil Général, d'attribuer des prêts d'honneur, de 12 000 à 40 000 Euros, à taux zéro pour abonder les fonds propres des porteurs de projets concourant à maintenir et développer les métiers et les emplois sur le département.

Notre participation est de **2 188 Euros** ; soit 0,15 euros par habitant sur une base de 14 588 habitants.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président fait part de l'appel à candidature auprès des élus de notre Communauté de Communes pour siéger au sein du Conseil d'Administration de Charente-Maritime Initiative.

Monsieur Jacques LUTARD propose sa candidature

Adopté à l'unanimité

CONVENTION ADIL

Monsieur le Président propose de renouveler la convention qui nous lie avec cet organisme. L'Agence Départementale d'Information sur le Logement apporte ses conseils sur les plans juridiques, financiers et fiscaux relatifs à l'habitat. Les administrés de notre territoire se rendent aux permanences tenues à la fois au sein de La Maison de l'Habitat sur Saintes, sur d'autres permanences décentralisées ou la contactent par téléphone.

Notre cotisation s'élève à 1 063 Euros (15 182 habitants X 0,07 €)

Adopté à l'unanimité

CONVENTION MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE : BEURLAY

La commune de Beurlay a fait l'acquisition du bâtiment qui accueillait La Poste. Afin de procéder à son aménagement permettant d'y accueillir à la fois des locaux commerciaux et à la fois des logements, elle souhaite confier la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE : CRAZANNES

La commune de CRAZANNES nous sollicite pour une maîtrise d'ouvrage déléguée sur la « *Création d'une résidence d'artistes* » au sein de La Maison des Pierreux.

Le premier estimatif s'établit à 352 158 € HT. Cette opération pourrait bénéficier d'une subvention au titre du Programme LEADER à hauteur de 44%, d'une subvention au titre du FRIL à hauteur de 25%, et d'une subvention du Conseil Général qui porterait le soutien à 80% HT du projet. Le solde serait donc pris en charge par la Commune de Crazannes.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur le Président demande à Didier MAYAU de présenter le compte rendu de la réunion commission association du jeudi 5 avril 2012.

Rappel : Montant de l'enveloppe inscrite au budget 2012 : 20 000 €
Les critères d'attribution définis restent inchangés.

- ***SOLCANPO.***

Montant sollicité : **108** €

Avis de la commission : Adopté à l'unanimité.

Avis du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité

- ***SOCIETE D'EDUCATION DES FETES ET SPORTS DE PONT L'ABBE D'ARNOULT***

Il s'agit là d'une manifestation culturelle unique sur notre territoire qui accueille des habitants de tous âges et de toutes les communes membres.

Pour la 6^{ème} année, le comité des fêtes de Pont l'Abbé d'Arnoult s'est vu confié par la Mairie, l'organisation du festival de Printemps du Cinéma du 21 au 23 mars.

La commune est le relais du CRPC (Centre Régional de Promotion du Cinéma) qui a pour mission de favoriser le développement de l'animation culturelle cinématographique en milieu rural grâce à des séances de cinéma tous les 15 jours.

Budget prévisionnel : 1 325 €

Montant sollicité : 450 €

Décision de la commission : Adopté à la majorité, Monsieur MAYAU ne participe pas au vote.

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à la majorité. Monsieur Didier MAYAU ne participe pas au vote.

- ***PORT D'ENVAUX BASKET-BALL.***

Cette association qui existe depuis 40 ans propose à ses adhérents la pratique du basket-ball en compétition au niveau départemental et régional ainsi qu'une formation à destination des jeunes joueurs à partir de 5 ans. Elle a obtenu en 2009 le label départemental de la fédération pour son école de basket.

Elle organise le dimanche 24 juin sa 5^{ème} édition de Randonnée Marche et VTT afin de dégager des fonds permettant le fonctionnement du club et de l'école de basket.

Budget pour cette journée : 3 000 €uros

Montant sollicité : 500 €uros

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité.

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité

- ***ATELIRS ARTISTIQUES DU BRUANT. SAINT PORCHAIRE***

Cette association organise les 15 et 16 juin 2 galas de danse contemporaine – modern jazz à la salle des fêtes de Saint Porchaire.

100 danseuses et danseurs, dont 86 enfants de moins de 15 ans issus des communes de notre territoire évolueront au cours de ces 2 soirées.

Montant du budget prévisionnel : 3 200 €uros

Montant sollicité : 500 €uros par soirée : soit 1 000 €uros.

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité.

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à la majorité. Monsieur Didier MAYAU ne participe pas au vote.

- ***CLUBS DE FOOT DE BEURLAY – SAINT PORCHAIRE – TRIZAY.***

Ces 3 clubs sont en cours de création d'un groupement de clubs entre ces 3 communes. Pour le concrétiser, ils organisent le samedi 16 juin 2012, un tournoi qui devrait réunir 40 équipes des 15 clubs régionaux, ce qui représentera environ 380 jeunes de 7 à 12 ans.

Montant du budget prévisionnel : 6 100 €uros

Montant sollicité : 1 400 €uros

Décision de la commission : Attribution à l'unanimité de 500 euros par club. Quant à l'appellation « Groupement Cœur de Saintonge » les membres fondateurs sont invités à venir présenter la création de ce groupement à la commission qui se réunira le mercredi 25 avril à 18 heures.

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité. Les élus après en avoir débattu souhaitent en majorité voir ce regroupement se mettre en place.

- ***COMITE DES FETES DE SAINT SULPICE D'ARNOULT.***

Il s'agit là d'une manifestation que l'on ne présente plus, puisque cette Fête de la Mojhette sera la 15^{ème}. Elle se déroulera le dimanche 26 août.

Montant du budget prévisionnel : 21 705 €uros

Montant sollicité : 1 500 €uros

Décision de la commission : Adopté à la majorité, Monsieur Patrick POCK ne participant pas au vote.

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité. Monsieur Patrick POCH ne participe pas au vote.

- ***BADMINTON CLUB PONTILABIEN.***

Le Badminton Club Pontilabien organise son 4^{ème} tournoi des mojhettes réservé aux jeunes joueurs de Poitou-Charentes. 90 joueurs se sont inscrits au tournoi en 2011.

Le club doit prendre une part importante dans l'organisation des championnats de France qui se dérouleront à Rochefort en 2012.

Montant du budget prévisionnel : 1 000 €

Montant sollicité : 450 €

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité.

- ***AVENIR CYCLISTE NIEUL LES SAINTES.***

Ce club organise la 31^{ème} édition des Boucles de l'Arnoult ouverte aux Espoirs et Juniors (17 à 22 ans) qui se disputera en 2 tronçons le dimanche 8 juillet avec le matin un contre la montre individuel sur Nieul les Saintes et une épreuve en ligne sur le territoire de la CDC l'après-midi.

Budget prévisionnel : 3 654 €

Montant sollicité : 450 €

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité

- ***FOYER ELEVES DU COLLEGE DE SAINT PORCHAIRE.***

Il s'agit là du 7^{ème} séjour de voile organisé comme chaque année pour les élèves de 5^{ème}. Il se déroulera du 18 au 22 juin au centre sportif départemental de Boyardville. Notre subvention permet de limiter la participation des familles à une centaine d'euros.

Montant sollicité : 1 500 €

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité

- ***ASSOCIATION LES FOUS CAVES.***

Depuis la création de cette association, la Communauté de Communes finance en partie leur principal événement ; à savoir le Festival « Les fous Cavés Déambulent ».

Cette année sera la 11^{ème} édition. Elle se déroulera les 20 et 21 juillet. Comme les années précédentes, le secteur jeunesse sera impliqué dans son déroulement.

Budget prévisionnel : 80 400 €

Montant sollicité : 1 500 €

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité

- ***US PONT L'ABBE D'ARNOULT***

Le Club de Foot a organisé un spectacle « One man show » de Jean-Marc Chailloleau intitulé « La Vase Monte » le 10 mars 2012 pour récolter des fonds permettant de faire fonctionner leur école de foot.

Budget prévisionnel : 2 500 €

Montant sollicité : 500 €

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité

- **LES VISITEURS DE PANLOY.**

Cette association organise sa 4^{ème} édition offrant un spectacle de très haute qualité. Cette année le Barbier de Séville sera joué par Westminster Opéra les jeudi 2 et vendredi 3 août 2012, dans les jardins du château.

Budget prévisionnel : 18 900 Euros

Subvention sollicité : 1 500 Euros

Décision de la commission : Adopté à l'unanimité mais pour 1 200 euros.

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité sur ce montant de 1 200 euros.

SUBVENTION « LE NID AUX CALINS »

Cette structure située à Echillais accueille 6 enfants (1 de Beurlay, 1 de La Vallée et 4 de Trizay) de notre territoire pour un total de 957 Heures de garde. Il convient donc, comme les années précédentes, de régler notre participation au fonctionnement de cette structure qui s'élève à 1 990,56 euros pour 2011.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES.

1. Emprunt Voirie 2012. Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de procéder à une consultation pour un emprunt de 130 000 euros sur 10 ans pour financer les travaux de voirie communautaire.

A cet effet, Monsieur DOUBLET précise les nouvelles règles mises en place par le Conseil Général. Les travaux de voirie initiés par les communes bénéficieront d'un soutien à hauteur de 25% sur un plafond de travaux à 25 000 euros. Il pourrait en être de même pour la voirie communautaire sur les travaux initiés par la CDC.

Adopté à l'unanimité

2. Transfert du Pouvoir de Police des Maires au Président de la CDC en matière de gestion des déchets ménagers. Monsieur le Président informe de ce transfert automatique acté par l'article L.5211-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 63 de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 dans la mesure où aucun Maire ne s'y est opposé avant le 1^{er} décembre 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19 H 30.

Saint Porchaire, le 18 Avril 2012

Le Président,

Sylvain BARREAUD

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE